



**secrétariat :**  
2310 Ste-Catherine Est  
Montréal (Québec), H2K 2J4  
Tél. : (514) 524-2226  
Télec. : (514) 524-7610  
Courriel : masse@lemasse.org

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

## **L'ACCÈS À L'ASSURANCE-CHÔMAGE DOIT ÊTRE RÉTABLI**

Montréal, le lundi 21 novembre 2005 – Le Mouvement autonome et solidaire des sans-emploi (MASSE) salue le travail effectué par le Bloc Québécois pour avoir maintenu le sujet des améliorations au régime d'assurance-chômage à l'agenda de la chambre des communes durant la session parlementaire qui s'achève. Plusieurs initiatives intéressantes ont été mises de l'avant par le Bloc Québécois dans le but d'améliorer ce régime qui a été charcuté depuis l'arrivée au pouvoir du parti libéral du Canada.

Les exclusions ont notamment été multipliées par trois sous le règne libéral, passant de 20 % à 60%. Une assurance qui exclut une majorité de cotisants ne remplit évidemment pas son rôle de filet de protection sociale et il serait souhaitable que le gouvernement du parti libéral démontre de la considération envers les plus démunis de la société. Est-il besoin de rappeler au gouvernement canadien que son rôle et son mandat sont de défendre les intérêts de toute la population et non pas seulement du patronat et des milieux financiers.

L'attitude du gouvernement a dénoté une non-volonté d'apporter quelque amélioration substantielle que ce soit au régime. Avec des surplus annuels dépassant les 11 milliards de dollars et malgré les solutions dignes de considération proposées par le Bloc Québécois à la chambre des communes pour bonifier l'assurance-chômage, le gouvernement et sa ministre se sont bornés à appliquer des solutions cosmétiques manquant de sérieux et de vision.

Les revendications du MASSE et de ses groupes membres se sont heurtées au mépris et à l'inaction de la part du gouvernement et de son ministère, qui semble davantage préoccupé à changer de nom et de ministre qu'à mettre la main à la pâte. Les sans-emploi méritent mieux que les fausses promesses libérales et des projets pilotes n'ayant pas la capacité d'améliorer concrètement les conditions de vie des chômeurs et des chômeuses.

-30-

Renseignements : Jean-Simon Houle, coordonnateur  
(514) 524-2226